

### Communiqué de presse

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://www.standardandpoors.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

#### **S&P Global Ratings confirme les notes 'AA/A-1+' de la Ville de Lyon. La perspective est stable.**

PARIS, le 13 octobre 2017. S&P Global Ratings confirme les notes de référence à long terme 'AA' et à court terme 'A-1+' de la Ville de Lyon. La perspective reste stable.

Nous confirmons également la note 'A-1+' du programme de titres négociables à court terme (TNCT - « NEU CP ») de 150 millions d'euros.

#### **Perspective : Stable**

La perspective stable s'appuie sur notre scénario central selon lequel la Ville de Lyon sera en mesure de conserver un endettement modéré, grâce à une gestion rigoureuse de ses recettes et de ses dépenses au cours des deux prochaines années.

#### **Scénario pessimiste**

En cas d'abaissement des notes de la République Française ('AA/Stable/A-1+', non sollicitée) ou de révision de sa perspective, nous abaisserions de manière similaire celles de la Ville de Lyon. De plus, nous pourrions également envisager une action négative sur les notes si un relâchement de la gestion financière conduisait à une détérioration des performances budgétaires de la Ville.

#### **Scénario optimiste**

Nous pourrions envisager un relèvement des notes si celles de la France étaient relevées, et si dans le même temps la Ville continuait à renforcer sa gouvernance financière, par exemple par un suivi encore plus étroit de ses entités « satellites », et ce tout en maintenant un autofinancement élevé et des besoins de financement limités.

#### **Synthèse**

Les notes de Lyon reflètent notre appréciation de la capacité de la Ville à contenir ses besoins de financement, grâce à un pilotage budgétaire de qualité et une stratégie financière très claire, et ce tout en continuant à bénéficier d'une économie locale riche et dynamique.

#### **Lyon bénéficie d'une stratégie budgétaire très claire s'appuyant sur une prospective financière très détaillée dans un contexte institutionnel et économique favorable**

Nous considérons que la gouvernance et la gestion financières de la Ville sont fortes, avec des cibles financières claires sur le mandat, notamment un niveau de dépenses d'investissement annuel moyen de 100 millions d'euros et une

capacité de désendettement inférieure à 10 années. La trajectoire financière est prévisible, grâce au suivi budgétaire continu et à une prospective financière réaliste et très détaillée. La gestion de la dette et de la liquidité est également prudente et diversifiée. Afin de conserver une épargne brute élevée, la Ville a décidé d'un plan de consolidation budgétaire (appelé plan « marges de manœuvre ») de 40 millions d'euros sur le mandat. Fin 2017, après trois années de mise en œuvre de ce plan, nous anticipons un taux de réalisation de 60%, soit un montant d'économies et de recettes nouvelles de 24 millions d'euros environ. Ce résultat a été possible grâce à l'optimisation de certains tarifs (hors augmentation des taux d'imposition) et un contrôle resserré sur les dépenses courantes, y compris celles considérées comme rigides comme les dépenses de personnel. Dans les prochaines années, nous nous attendons à ce que la Ville continue à mettre en œuvre son plan « marges de manœuvre », avec environ 14 millions d'économies et de recettes nouvelles à l'horizon 2019.

Nous considérons que Lyon bénéficie d'un contexte institutionnel et économique favorable. Après quatre années de baisses des concours de l'Etat aux collectivités territoriales, nous anticipons désormais une quasi-stabilité des dotations. A ce stade, nous comprenons aussi que la réforme annoncée de la taxe d'habitation n'aura pas d'impacts négatifs pour Lyon que cela soit en termes de levier fiscal ou de dynamisme des bases. Avec un peu plus de 500 000 habitants, Lyon est la troisième ville française en termes de population. Ses indicateurs socio-économiques sont très bien positionnés au regard des standards nationaux et internationaux. Nous estimons le PIB par habitant à plus de 45 000 euros en 2016. L'activité économique de l'agglomération lyonnaise est dynamique et diversifiée, et la croissance démographique (+5 000 habitants par an environ) soutient un marché immobilier dynamique.

### **Les besoins de financement devraient rester contenus conduisant à une progression limitée de la dette**

En 2016, le taux d'épargne brute de la Ville a atteint 13% dépassant légèrement les prévisions de notre précédent scénario central. Nous nous attendons à ce que la Ville maintienne son pilotage budgétaire de qualité dans les années à venir, avec un taux d'épargne brute de plus de 10% entre 2017 et 2019. Cet autofinancement permettrait à la Ville de réaliser 100 millions d'euros de dépenses d'investissement par an, tout en limitant ses besoins de financement à un niveau très faible de 1% des recettes totales en moyenne entre 2017 et 2019, après de légers excédents en 2015-2016.

Ainsi, la dette consolidée pourra être contenue à un niveau modéré de 74% des recettes de fonctionnement en 2019 (contre 71% fin 2016). Nous anticipons que les frais financiers resteront faibles à moins de 2% des recettes de fonctionnement. De plus, nous estimons que la Ville pourra maintenir sa capacité de désendettement à moins de 7 années en 2019.

Nous considérons que la mise en œuvre du plan « marges de manœuvre » amoindrit progressivement la capacité de la Ville à réduire davantage ses charges de fonctionnement, alors que les dépenses d'investissement sont déjà en repli par rapport au dernier mandat. Ces dernières représenteront un peu moins de 15% des dépenses totales en 2017-2019. La flexibilité budgétaire devrait néanmoins rester modérée, avec des recettes fiscales modulables représentant 59% des recettes de fonctionnement en 2017-2019. Avec une pression fiscale inférieure à la moyenne nationale, la Ville continue de disposer d'un levier fiscal important en cas de besoin.

La couverture du service de la dette devrait rester élevée grâce à une position de liquidité structurellement forte permise par une gestion active de la liquidité. Comme les autres villes françaises, Lyon bénéficie de flux de trésorerie

prévisibles et réguliers, en particulier sous la forme de concours de l'Etat et de reversements de fiscalité. La Ville dispose actuellement de lignes de trésorerie pour un montant total de 120 millions d'euros. Au cours des douze prochains mois, l'encours moyen disponible sur ces instruments de trésorerie et la trésorerie moyenne de la Ville devraient permettre de couvrir plus de 120% du service de la dette. De même, la Ville a un accès satisfaisant à la liquidité externe, que l'on observe par la souscription régulière d'instruments de trésorerie auprès d'un ensemble diversifié de banques domestiques.

Les risques hors-bilan de la Ville sont faibles. A l'exclusion des garanties d'emprunt intégrées dans la dette consolidée, l'encours des autres garanties représentaient 49% des recettes de fonctionnement fin 2016. Le service annuel de cette dette garantie reste peu élevé à moins de 3% de recettes de fonctionnement de la Ville. De plus, nous considérons que les entités « satellites » présentent globalement des situations financières satisfaisantes.

## Statistiques économiques et financières

Tableau 1

Statistiques financières et économiques de la Ville de Lyon					
--Scénario central--					
(En millions d'euros)	2015	2016	2017 (SC)	2018 (SC)	2019 (SC)
Recettes de fonctionnement	658,7	661,6	656,8	662,9	665,7
Dépenses de fonctionnement	572,3	573,6	581,1	590,5	599,5
Épargne brute	86,3	88,0	75,6	72,4	66,2
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	13,1	13,3	11,5	10,9	9,9
Recettes d'investissement	36,5	27,1	24,1	21,0	20,6
Dépenses d'investissement	108,3	108,5	99,0	101,0	101,0
Solde de financement après investissements	14,6	6,6	0,7	-7,6	-14,2
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	2,1	1,0	0,1	-1,1	-2,1
Remboursement du capital de la dette	50,0	56,7	59,6	56,0	52,8
Solde net emprunts octroyés/ remboursements d'emprunts octroyés par la Région	0	0	0	0	0
Emprunts nouveaux	48,7	44,3	64,7	63,6	67,0
Solde final	13,3	-5,8	5,9	0	0
Recettes fiscales modulables à la hausse (% recettes de fonctionnement)	55,6	56,5	57,6	59,2	60,3
Dépenses d'investissement (% dépenses totales)	15,9	15,9	14,6	14,6	14,4
Dette directe en fin d'année	456,0	420,0	425,1	432,7	447,0
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	69,2	63,5	64,7	65,3	67,1
Dette consolidée en fin d'année	506,8	468,2	473,4	481,0	495,2
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	76,9	70,8	72,1	72,6	74,4
Charges financières brutes(% des recettes de fonctionnement)	1,8	1,3	1,2	1,3	1,4
PIB local par habitant (nominal - en euros)*	43 280	43 725	44 713	45 845	47 019

Tableau 1

### Statistiques financières et économiques de la Ville de Lyon (cont.)

	--Scénario central--				
(En millions d'euros)	2015	2016	2017 (SC)	2018 (SC)	2019 (SC)
PIB national par habitant (nominal - en euros)*	33 002	33 386	34 113	34 953	35 820

SC - projections du scénario central de S&P Global Ratings, scénario le plus probable \* Estimations S&P Global Ratings Sources: Données 2014-2016 de la Région retraitées par S&P Global Ratings; INSEE/EUROSTAT; Projections S&P Global Ratings

## Synthèse des scores

Tableau 2

### Synthèse des scores pour la Ville de Lyon\*

Facteurs clés de notation	
Cadre institutionnel	Très prévisible et équilibré
Economie	Très forte
Gouvernance et gestion financières	Fortes
Flexibilité budgétaire	Moyenne
Performances budgétaires	Fortes
Liquidité	Forte
Poids de la dette	Moyen
Engagements hors-bilan	Faibles

\*Les notes de S&P Global Ratings sur les collectivités locales sont fondées sur l'analyse de huit principaux facteurs listés dans le tableau ci-dessus, conformément à notre méthodologie. La partie A de notre méthodologie "Methodology For Rating Non-US Local And Regional Governments" publiée le 30 juin 2014 indique comment ces huit facteurs sont utilisés pour aboutir à la notation.

## Statistiques : France

France 'AA/A-1+' Ratings Affirmed; Outlook Stable, October 6, 2017

## Méthodologie et rapport associés

Ratings Above The Sovereign—Corporate And Government Ratings: Methodology And Assumptions, November 19, 2013

Methodology For Rating Non-U.S. Local And Regional Governments, June 30, 2014

Methodology And Assumptions For Analyzing The Liquidity Of Non-U.S. Local And Regional Governments And Related Entities And For Rating Their Commercial Paper Programs, October 15, 2009

Methodology : Rating Non-U.S. Local And Regional Governments Higher Than The Sovereign, December 15, 2014

Use Of CreditWatch And Outlooks, September 14, 2009

Public Finance System Overview: French Cities And Intercity Structures, January 8, 2016

Institutional Framework Assessments For Non-U.S. Local And Regional Governments, September 21, 2017

Methodology For Linking Long-Term And Short-Term Ratings, April 7, 2017

Aucun contenu (y compris les notations, l'analyse de crédit qui s'y rapporte ainsi que les données, modèles, logiciels et autres applications ou résultats qui en découlent) ou partie de contenu (le Contenu) ne peut être modifié, désassemblé, reproduit ou distribué sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou stocké dans une base de données ou un système d'extraction, sans autorisation écrite préalable de Standard & Poor's Financial Services LLC ou des entités qui lui sont affiliées (collectivement dénommées S&P). Toute utilisation du Contenu à des fins non autorisées ou illégales est proscrite. Ni S&P, ni ses fournisseurs, ni encore leurs dirigeants sociaux, préposés, actionnaires ou mandataires (collectivement les Parties S&P) n'accordent aucune garantie quant à l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité du Contenu. Les Parties S&P ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, des résultats découlant de l'utilisation du Contenu ou de la sécurité ou la maintenance des données incluses par l'utilisateur. Le Contenu est fourni en l'état. LES PARTIES S&P N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA COMMERCIALISABILITÉ, L'ADÉQUATION À UNE FIN OU À UN USAGE DONNÉ, L'ABSENCE D'ERREUR OU DE DÉFAUT INFORMATIQUE, LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU DU CONTENU OU SA COMPATIBILITÉ AVEC TOUT LOGICIEL OU MATÉRIEL INFORMATIQUE. Les Parties S&P ne pourront en aucun cas être tenues responsables de quelque dommages, coûts, dépenses, frais juridiques ou pertes directs, indirects, accessoires, exemplaires, forfaitaires, punitifs, particuliers ou consécutifs que ce soit (notamment, mais non exclusivement, toute perte de revenu ou de gain et tout coût d'opportunité) liés à l'utilisation du Contenu, et ceci même si elles ont été informées de l'éventualité de tels dommages.

Les analyses relatives au crédit et à d'autres aspects, y compris les notations, ainsi que les déclarations incluses dans le Contenu, sont l'expression d'une opinion à la date à laquelle elles sont formulées et ne doivent en aucun cas être considérées comme une information factuelle. Les opinions, analyses et décisions de reconnaissance de notes (décrites ci-après) de S&P ne sont pas des recommandations d'acheter, conserver ou vendre de quelconques titres ou de prendre une quelconque décision d'investissement, et ne portent pas sur le caractère approprié d'une quelconque valeur mobilière. S&P n'a aucune obligation de mettre à jour le Contenu après publication sous quelque forme que ce soit. Le Contenu ne doit pas être le fondement d'une décision d'investissement ou commerciale et n'est pas destiné à remplacer les compétences, le jugement et l'expérience de l'utilisateur, ses dirigeants, préposés, conseillers et/ou clients à cet égard. S&P n'intervient pas en qualité de fiduciaire ou de conseiller en investissement, sauf sur les territoires où il est immatriculé comme tel. S&P utilise des informations en provenance de sources qu'il estime fiables mais ne conduit toutefois aucun audit, ne procède à aucune vérification indépendante à l'égard de ces informations et ne contracte aucune obligation à ce titre.

Dans le cas où des autorités réglementaires autorisent une agence de notation à reconnaître dans un pays une note émise dans un autre pays à certaines fins réglementaires, S&P se réserve le droit d'attribuer, retirer ou suspendre une telle reconnaissance à tout moment et à son entière discrétion. Les Parties S&P déclinent toute obligation découlant de l'attribution, du retrait ou de la suspension d'une telle reconnaissance et toute responsabilité en cas de préjudice prétendument subi en conséquence.

Certaines activités de S&P sont conduites au sein d'unités séparées afin de préserver l'indépendance et l'objectivité de leurs activités respectives. De ce fait, certaines unités de S&P peuvent disposer d'informations qui ne sont pas accessibles à d'autres. S&P a mis en place des politiques et des procédures visant à préserver la confidentialité de certaines informations non publiques obtenues au cours de chaque processus analytique.

S&P peut être rémunéré pour ses notations et certaines analyses relatives au crédit. Cette rémunération est en principe payée par l'émetteur des titres, par les établissements souscripteurs ou par les débiteurs. S&P se réserve le droit de publier ses opinions et analyses. Les notes et analyses publiques de S&P sont disponibles sur son site Web [www.standardandpoors.com](http://www.standardandpoors.com) (gratuitement), ainsi que sur [www.ratingsdirect.com](http://www.ratingsdirect.com) et [www.globalcreditportal.com](http://www.globalcreditportal.com) (sur abonnement), et peuvent être diffusées par d'autres moyens, y compris par des publications S&P et par l'intermédiaire de redistributeurs tiers. Des informations complémentaires concernant les tarifs de nos notations peuvent être consultées sur [www.standardandpoors.com/usratingsfees](http://www.standardandpoors.com/usratingsfees).

Copyright © 2017 Standard & Poor's Financial Services LLC. Tous droits réservés.